Le Biotin.



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES - N°8

MAIRIE



EDITO



REFLEXIONS...

Chers concitoyens, avec l'été, arrive cette nouvelle édition du « Biotin ».Quelques changements (encore!) dans le fonctionnement de la poste sont venus perturber cette parution ou plus exactement la distribution. La gestion du service public ingère aujourd'hui des notions qu'hier encore n'appartenaient qu'aux entreprises du secteur privé. Il faut donc reg. per, rentabiliser, économiser, tout ne devient que quantité, et la qualité dans tout cela ?

Notre société n'est elle pas en train d'effacer toutes les valeurs essentielles qui ont fondé l'humanité pour n'en aduler qu'une seule : L'argent?

Il faut espérer que non, car un avenir basé sur la seule rationalité laissera peu de places aux poètes, à l'imaginaire, à la beauté, à la liberté.

« L'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt » dit on, il appartient surtout à ceux qui s'y intéressent. C'est ce qu'il va nous être donné de faire à travers une réflexion globale sur le devenir de notre village.

Dès le mois de Septembre cette vaste réflexion va s'organiser autour d'un P.L.U. le Plan Local d'Urbanisme.

Ce document (voir le Biotin N°4) sera la base de l'évolution de notre commune pour les 20 prochaines années.

Il appartient donc à tous de décider.

Plusieurs réunions publiques seront organisées à la salle des fêtes, parallèlement, l'évolution de ce travail sera affiché en permanence dans le hall d'errée de la Mairie et retranscrit dans les colonnes de ce journal. Vous avez déjà reçu chacun un questionnaire dont les réponses serviront à l'étude puis la mise en place de solutions au traitement de l'assainissement de nos rejets et de notre ressource en eau.

Certains travaux débuteront dès cet automne.

Voilà pour nous tous le moyen d'être acteur de notre devenir et de celui des générations futures.

Le Maire, l'ensemble de vos élus ainsi que le personnel communal, sont à votre disposition afin d'échanger des idées, d'expliquer certaines données informations ou réglementations.

Aujourd'hui,

Pendant cet été, de nombreuses occasions festives nous permettront de partager ensemble la vie de notre village et d'avoir une pensée à **Demain!**

Le Maire Fabrice Deschamps



Tous nos vœux à Madame Jeanne Morand pour son 101ème été!

Madame Jeanne Morand a fêté ses 100 ans le 13 décembre 2003 à l'EHPAD de Saint Jean d'Aulps où elle réside depuis l'ouverture de l'établissement. Quatre générations se sont retrouvées autour du gâteau d'anniversaire pour célébrer l'événement comme il se doit!

A VOUS DE JOUER

Deux nouveaux espaces de jeux viennent d'être mis en place (une aire de basket mini-foot, une aire de jeux extérieurs pour les plus petits) en dessous du terrain de tennis situé au chef-lieu. Ce dernier sera fini d'être entièrement rénové fin Juillet (délai indépendant de notre volonté).

Ces travaux ont pu être réalisés grâce au concours du Conseil Général sollicité par notre conseiller général : Denis Bouchet. La gestion du planning d'occupation des deux terrains de tennis appartenant à la commune (chef-lieu et col du Corbier) est confiée à l'office du tourisme.

MUSÉE



ETAT CIVIL



Les vacanciers qui séjournent dans notre région aiment retrouver l'ambiance et les traditions des Alpes.

Pour répondre à leur souhait , depuis Noël 2003, nous leur avons ouvert la porte de la maison Rosset avec le MUSEE DES TRA-DITIONS SAVOYARDES. Les visites accompagnées par l'attaché culturel de la Vallée d'Aulps, Arnaud Delerce ont remporté un vif succès auprès des touristes.

Pour compléter la décoration et garnir au mieux l'intérieur, nous recherchons des objets usuels représentatifs de l'époque du début du XXème siècle . Aussi, si vous disposez de meubles, de vaisselle, objets traditionnels, outils, etc... à nous prêter...



Vous pouvez contacter Martine à l'office de tourisme ou par téléphone au 0450.72.12.28

Mariage:

OGOREK Marc et ANDRES Martine le 22/11/03

Naissance:

CANDEL Elisa, Brigitte, Claudette, née le 19/11/03

MOYON Bastien, olivier, né le 02/02/04

Recensement Militaire:

Il est demandé aux jeunes, garçons et filles, résidant sur la commune de Le Biot, <u>nés en 1988</u>, de bien vouloir se faire connaître en Mairie, munis du livret de famille des parents pour procéder au recensement. Merci.

ENVIRONNEMENT



En 2003, les habitants de la Vallée d'Aulps ont produit 2284 tonnes de déchets soit 5,6% de plus qu'en 2002. Près de 800 tonnes d'entre eux, récupérés à la déchetterie et par le biais de la collecte sélective, seront recyclés grâce à vos efforts.

Nous produisons de plus en plus de déchets et ceux-ci sont de plus en plus et de mieux en mieux triés. Ainsi, le taux de refus de tri des emballages légers est de 12.6% sur l'année 2003 alors qu'il était de 28% en 2002. La moyenne nationale se situant entre 9 et 14% pour une collecte sélective en apport volontaire, il est évident que les habitants de la Vallée d'Aulps sont de bons trieurs.

Cependant, en 2004, certaines choses pourraient encore être améliorées en matière de déchets.

Tout d'abord, en ce qui concerne la qualité du tri, on constate que trop d'erreurs de base sont commises (ex.: des bouteilles en verre ou des sacs plastiques dans les conteneurs à emballage légers) ce qui nuit à l'ensemble du tri et du recyclage. Pour éviter ces erreurs, il ne faut pas hésiter à se référer aux consignes de tri figurant sur les conteneurs de collecte sélective et dans le guide du tri. A la déchetterie, le gardien est là pour enseigner tous les secrets du « jeter juste ».

Ensuite, la propreté des sites de collecte des déchets est à travailler en 2004. En effet trop de déchets traînent autour des bacs à ordures ménagères, des colonnes de collecte sélective et devant le portail de la déchetterie. Ces dépôts sauvages entraînent des pollutions dont la plus dérangeante, dans le milieu à forte fréquentation touristique, est la pollution visuelle. Le nettoyage de ces dépôts sauvages entraîne également un surcroît de travail pour les gens de la communauté de communes de la vallée d'Aulps et pour les cantonniers (le nettoyage des points verts est à la charge des communes) alors qu'ils ont déjà beaucoup de travail et que leur mission première n'est pas de se transformer en éboueurs. Cette masse de travail supplémentaire génére un coût qui a terme pourrait se répercuter sur les contribuables.

Quelques changements minimes dans nos comportements quotidiens permettraient d'éviter ces dépôts sauvages et les erreurs de tri... pour que la qualité de notre environnement et notre cadre de vie soit encore plus sain et agréable.

INFOS UTILES



MAIRIE – Horaires d'ouverture au public:

MARDI de 14h à 18h JEUDI de 9h à 12h VENDREDI de 14h à 18h SAMEDI de 9h à 12h

Tel/répondeur : 04 50 72 12 06

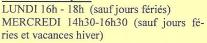
Par arrêté Municipal,

Il est rappelé que la tonte des pelouses est interdite les dimanches et les jours fériés.

De même, les parcelles en limite de propriété, aux entrées et abords du village devront être entretenues par leur propriétaire.

L'élagage des arbres et le fauchage en limite de voirie communale et départementale devra être effectué par le propriétaire.

BIBLIOTHEQUE



DECHETERIE

MERCREDI 13h -17h

SAMEDI 9h - 12h et 13h - 18h

A compter du 15/10/03 les horaires du samedi changent: 9h -12h et 13h -16h jusqu'au 15/04/04.

Tel: 04 50 72 14 16

LA POSTE

DU LUNDI AU VENDREDI 10h - 12h Tel: 04 50 72 13 60

JEUX DE CARTES

LUNDI et VENDREDI à partir de 20h30. Venez jouer à la belote et au Tarot à la salle St Nicolas. Renseignements auprès de Madame Coulaud au 04.50.72.15.10

OFFICE DE TOURISME



Quelques dates à retenir ...

Le 29 Juin : Raid alpages et forêts, arrivée de la caravane au Biot, apéritif offert par l'office du tourisme.

Les lundis 12, 19 et 26 juillet et les 02,09,16 et 23 août à 18 heures, sous les halles, Pot d'accueil avec tirages au sort de cadeaux offerts par nos partenaires.

Le 04 Juillet : Inauguration du sentier « Nature et Découvertes » créé par le Conseil des jeunes du Biot, au Col du Corbier;

Le 11 Juillet : Grande Cyclosportive : La Morzine-Vallée d'Aulps, passage des cyclistes au Biot dans la journée

Le 13 Juillet: Début de soirée dès 19 heures avec l'Echo d'Ouzon suivi du repas Diots/ Polenta. Ensuite, ambiance celtique avec 3 concerts: à 20h30 le groupe Philibert, à 22 heures les Kaslane puis encore une autre groupe Irlandais juste après les traditionnels feux d'artifices!

Du 14 au 18 Juillet : Les Gets, 11ème Festival international de la Musique Mécanique sur le thème des animaux.

Le 25 Juillet : La Vernaz, grande fête de la randonnée

Le 04 Août : Concert de Clarinette par Gilles Perault en l'église du Biot à 21 heures, entrée gratuite.

Le 07 Août: Montriond, les Feux du Lac

Le 15 Août: LA FOIRE A TOUT, le grand vide grenier de la saison dans une ambiance de fête! Les inscriptions se font à l'office du tourisme jusqu'au 30 juillet, le prix de l'emplacement est de 4€ le mètre.

Le 19 Août : Saint Jean d'Aulps, grande fête médiévale

Les 04 et 05 Septembre : Morzine, Rallye du Mont-Blanc

Du 06 au 12 Septembre : Les Gets, Championnats du Monde de VTT

S s oublier bien sûr, les jeudis-rires à l'Abbaye les 8,15,22, 29 juillet et 5, 26 août ...et toutes les autres fêtes et animations dans la Vallée qui émailleront l'été. Les programmes sont disponibles à l'office du tourisme.

Concours photos sur le Biot

Pour les vacanciers et les Biotins, participez au concours photos que nous organisons. Photographiez le Biot sous tous les angles et tout ce qui vous intéresse dans le village... chaque semaine, sélection du gagnant qui emportera un lot et à la fin de l'été, tirage au sort du meilleur cliché!

ECOLE



Activités de l'année :

SKI: Les enfants ont skié sur le domaine de la Grande Terche - Roc d'Enfer du 26 Janvier au 06 Février 2004. Encadrés par trois moniteurs de l'école de ski de Saint-Jean d'Aulps (Christian Vidal, Nicolas Ronco et Rose Delerce), ils ont fait de la poudreuse, ont perfectionné la technique du ski alpin et pour certains d'entre eux, ont été initiés au surf. A la fin du stage, ils ont décroché une jolie médaille, allant de l'ourson à la troisième étoile, sans oublier le premier surf.

Les enfants bénéficiaient d'un forfait saison et ont donc pu continuer à skier après ce stage.

L'EAU: Avec leur institutrice, Elisabeth Laurier, les grands ont étudié le circuit de l'eau, du captage à la station d'épuration. Ils ont réalisé des maquettes et ont visité les installations du village en compagnie de Claude Morel, que nous remercions chaleureusement. Une présentation du travail réalisé est en ligne sur notre site internet.

DIAPORAMA: Les 17 et 18 Mai 2004, avec l'aide de Gérard Massua, photographe, les enfants ont réalisé les photos de leur conte musical « Flosatis, l'oiseau merveilleux ».

La concentration était au rendez-vous pour cette série de prises de vue à l'école, dans un studio-photo créé pour l'occasion.

CONCERT DES CLASSES CHANTANTES: Les élèves de CE1-CE2-CM1 de notre école participeront à ce concert qui réunit 400 enfants de la circonscription. Réjouissances mais aussi trac sont au rendez-vous.

NATATION: Les enfants bénéficieront d'un cycle de natation de huit séances, du 17 au 19 juin 2004, à la piscine du centre « les Sapins » à Bonnevaux. Ils seront encadrés par Françoise Maret, MNS.

Samedi 26 Juin 2004: Vidéo-projection du diaporama « Flosatis l'oiseau merveilleux » puis organisation par l'Association des parents d'élèves d'une kermesse avec apéritif et repas champêtre.

SITE INTERNET: L'école du Biot souhaite créer un site Internet...

Actuellement en cours de réalisation, ce site mobilise une partie de notre travail quotidien. Vous pourrez prochainement nous rendre visite sur www.ecbiot.edres74.ac-grenoble.fr

INSCRIPTION DES NOUVEAUX ELEVES: Les inscriptions pour la rentrée 2004 se feront les 28 et 29 Juin, à l'école. Les parents doivent se munir des documents suivants:

- Certificat de domiciliation, délivré en mairie.
- Carnet de santé pour les vaccination obligatoires (BCG-DT-POLIO)
- Livret de famille
- Certificat de radiation de l'école où l'enfant était scolarisé en 2003-2004



Histoire de monstre...

Le monstre-Chat, à gauche

Le monstre-Fleur, à droite

Un aperçu de ce que vous découvrirez sur Internet...



CONSEIL DES JEUNES



SENTIER NATURE ET DECOUVERTE

C'est le dimanche 04 juillet à 14 heures au Col du Corbier que les enfants du Conseil des jeunes et tout ceux qui ont travaillé sur le projet inaugurent « le Sentier Nature et Découverte ».

Ils ont travaillé sur ce thème depuis 2 ans en commençant par chercher des idées, puis rechercher des informations, repérer les lieux, peindre les panneaux, réaliser le livret découverte, pour enfin, le 12 juin dernier mettre en place le sentier.

C'est donc un sentier réalisé par des enfants pour des enfants. Vous y découvrirez à l'aide d'un livret (à retirer à l'office du tourisme ou au bar/ restaurant « Chez Mado » au col du Corbier), la différence entre un sapin et un épicéa, à quoi ressemble un nid de coucou et plein d'autres choses ludiques et amusantes.

Venez donc nombreux pour féliciter et encourager ces jeunes Biotins motivés!!

ESPERON



Nous étions 21 personnes, 23 avec nos 2 chauffeurs de la société Gagneux à répondre à l'invitation de nos amis Lesperonnais ce week-end de Pentecôte.

Vous avons voyagé de nuit pour pouvoir profiter d'un maximum de temps sur place.

Voici en quelques mots le programme de notre séjour inoubliable passé chez nos amis :

- Grande visite de Lesperon (du stade, à la médiathèque en passant par le parc et la caserne des pompiers)
- Visite de l'écomusée de Marquez qui retrace la vie dans les Landes du XVIIIème siècle à nos jours.
- Démonstration de « Pela » (jeu de Pelote) sur le fronton de Lesperon
- Spectacle d'un groupe folklorique landais avec danse sur échasses!
- Après-midi à la plage avec balade sur le sable pour certains et baignade « forcée » pour d'autres..
- Les 3 jours étaient régulièrement ponctués de délicieux repas landais (avec entre autres : foie gras, cuisses de canard confites et le traditionnel gâteau : le pasti landais, d'apéritifs, de musique avec « la Banda de Lesperon », avec la chorale et la discomobile du village... et ... de nombreux fous rires.

Chacun était logé chez l'habitant, des liens d'amitié se sont incontestablement créés entre hôtes et invités...

Le lundi matin, pendant que le reste de la troupe faisait ses petites emplettes pour être sûr, en cas de nostalgie, l'avoir encore un stock de produits landais chez soi, les représentants des associations et du conseil municipal les deux villages se sont retrouvés autour d'une table. L'objectif était de partager leurs idées respectives sur 'avenir à donner au jumelage des deux communes afin de construire des bases solides et de pérenniser le projet. Ainsi, il a été retenu l'idée d'espacer les visites « officielles » de chaque commune tous les 2 ans car cela lemande beaucoup d'organisation, de temps aux bénévoles et d'argent pour les communes. Mais entre ces deux mnées, il a été proposé de développer des échanges divers et variés : l'association cycliste de Lesperon aimerait renir faire du vélo dans nos montagnes, les chasseurs proposaient de découvrir la chasse à la palombe mais ce ont les échanges pour les enfants qui ont principalement retenu l'attention.

Joilà! Il reste maintenant à concrétiser ces projets....

HABITANTS DU BIOT vous êtes les principaux acteurs de ce jumelage ainsi, si vous avez des idées pour organiser l'un de ces séjours, si vous désirez accueillir des Lesperonnais lors de leur prochain séjour ou si vous avez simplement envie de donner un coup de main, n'hésitez pas!!!

Contactez Cécile Michoux au 04 50 72 12 65



COMITE DE JUMELAGE



Bonjour à tous les amis Biotins

Vous souhaitez participer à la belle aventure qui unit les villages Lando-savoyards? N'hésitez pas à vous inscrire à l'association du Comité de Jumelage!!

Vous pourrez participer aux échanges, moments forts incontestablement !!! Et partager vos idées et votre convivialité lors de manifestations et leur organisation au cours de l'année.

Nous comptons sur vous pour le développement de cette union qui ne demande qu'à se poursuivre.

L'association vous propose une participation annuelle de 7.60€ par personne et de 15.50€ pour les familles.

Envoyez votre chèque à :

Mme Sylvie PREMAT / la Chamade 74430 LE BIOT